



REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le dimanche 22 mars 2026 à 10h00, salle du rez-de-chaussée de la mairie.

Affiché, le 16 mars 2026

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

1. Election du Maire.
2. Détermination du nombre d'adjoints.
3. Election des adjoints.
4. Charte de l' élu local.

Nadine GRILLON,
Le Maire,

